

# L'écologie à l'école

[www.eco-sapiens.com](http://www.eco-sapiens.com)

eco-sapiens

---

La question de l'écologie à l'école concerne bien sûr la pédagogie mais aussi les aspects liés à l'environnement dans et vers l'école : qualité des bâtiments, matériel, produits d'entretien, alimentation et mode de transport...

Le manque d'influence que nous pensons pouvoir avoir sur ces questions peut nous faire douter de notre capacité à agir. Pourtant des pistes et des solutions existent pour sinon régler la question, du moins initier des changements...

Ici comme ailleurs la question de la cohérence et de l'exemplarité est primordiale et nécessite une approche globale. Comment enseigner l'écologie si elle n'est pas appliquée dans l'environnement immédiat ?

Ainsi une école écologique ne devrait **ni se résumer aux seuls aspects pédagogiques ni aux seuls aspects techniques mais intégrer les deux**. Les écoles intégrant l'écologie aussi bien dans leur bâtiment, que dans leur fonctionnement et entretien se comptent pourtant sur les doigts d'une main.

---

## La pédagogie

Une [circulaire du 8 juillet 2004](#) a rendu obligatoire durant l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire, une éducation à l'environnement pour un développement durable. Désormais, l'E.D.D. devrait faire partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, non pas sous forme d'une nouvelle discipline mais dans le cadre des disciplines existantes.

Il est difficile de connaître le nombre d'écoles qui mettent en pratique cette circulaire mais les écoles qui mettent réellement l'éducation à l'environnement au cœur de leur pédagogie sont encore marginales. A titre d'exemple on peut citer l'école [Living School](#) à Paris ou [La ferme des enfants](#), en Ardèche.

Certaines pédagogies alternatives intègrent plus particulièrement l'environnement dans leurs enseignements. Vous pourrez en savoir plus en consultant le site des [écoles différentes](#).

Il existe également des programmes ou des sites qui développent des actions d'éducation à l'environnement. Ainsi, le label, [Eco-Ecole](#) est décerné aux écoles élémentaire et secondaire qui se mobilisent pour l'environnement. Le réseau "[école et nature](#)" propose outils et concepts pour développer une éducation par l'environnement. Le site "[éducation au développement durable](#)" s'adresse aux enseignants et aux élèves mais aussi à tous ceux qui souhaitent s'informer et échanger sur le développement durable.

L'éducation à l'environnement peut enfin être réalisée par la participation à des classes d'environnement, séjours qui contribuent à l'éducation à l'environnement par la découverte d'un milieu naturel. Ainsi on peut citer [L'école Nicolas Hulot](#) qui accueille en priorité les enfants de CE2 au CM2 dans le cadre de classes

d'environnement. Mais il existe de nombreuses autres initiatives dont certaines sont reprises sur [1 2 3 Séjours](#).

---

## Des écoles éco-bâties ?

Une école dans des bâtiments éco-conçus permet bien entendu de réaliser d'importantes économies d'énergie mais apporte par ailleurs un confort de travail (température, éclairage, acoustique, qualité de l'air).

Il existe plusieurs écoles bâties selon les normes HQE, mais la première école française "zéro énergie" a ouvert ses portes à la rentrée 2007 dans le Val de Marne. Le [groupe scolaire Jean-Louis Marquèze](#) qui accueille 12 classes (5 maternelles et 7 élémentaires), consomme autant d'énergie qu'il en produit grâce à l'association d'une isolation efficace, de capteurs solaires et d'une pompe à chaleur...

---

## Des cantines bio ?

En octobre 2007, le Grenelle de l'environnement fixait un objectif de 20% de repas bio dans l'ensemble de la restauration collective publique d'ici 2012.

Pour être cohérente, l'introduction du bio à la cantine doit s'accompagner d'un certain nombre de changements dans les habitudes d'approvisionnement, de préparation, de composition et de distribution des repas. A titre d'exemple, en remplaçant certaines protéines animales par des protéines végétales, plus saines et moins onéreuses on peut proposer des repas à prix équivalents.

La mise en place de repas bio dans les cantines peut ainsi présenter de multiples avantages :

- > amélioration de la santé par un meilleur équilibre alimentaire, l'absence de résidus chimiques et une plus grande richesse en vitamines et oligo-éléments
- > éducation au goût et à la diversité culinaire
- > protection de l'environnement
- > revalorisation du métier de cuisinier par le travail de produits frais
- > développement de l'économie de proximité et de la production biologique sur le territoire.

Les repas bio en restauration collective française ont connu un fort développement ces dernières années : 400 000 repas bio servis en 2000, un million en 2001, environ trois millions en 2004 et près de cinq millions en 2007. La restauration bio en cantine reste cependant marginale, même si certaines régions ont su prendre les devants en la matière (l'Ile de France, Rhône-Alpes et la Bretagne).

Si vous souhaitez agir dans ce domaine vous pouvez contacter l'association « [un plus bio](#) », créée en 2002 pour accompagner les personnes ou structures souhaitant introduire le bio en restauration collective.

---

## L'ecomobilité scolaire

En matière de circulation sur les trajets scolaires se développe depuis quelques décennies un véritable cercle vicieux lié à l'utilisation de la voiture. En effet, on assiste d'une part à une augmentation croissante de l'utilisation de la voiture pour accompagner les enfants à l'école. Ainsi, par exemple, à Marseille ou à Lille, ils ne sont plus que la moitié des élèves de 5 à 9 ans à se rendre à l'école à pied, contre largement plus des trois quarts en 1976. Parallèlement et consécutivement les accidents de la circulation routière sont la cause directe de 50% des décès accidentels des enfants entre 5/9 ans et environ 40 % de ces accidents surviennent pendant le trajet domicile-école.

Ainsi, l'augmentation du trafic génère l'augmentation du risque qui incite les parents emmener les enfants en voiture à l'école... augmentant ainsi le trafic et ainsi de suite...

Pourtant, avec un éloignement de 750 m en moyenne entre le domicile et l'école, la voiture n'est de loin pas

le véhicule adapté à ces trajets. Et en dehors de cette insécurité routière, les nuisances liées à l'utilisation de la voiture sont multiples : pollution locale, asthme, problèmes de santé dus au manque d'exercice, perturbation de la circulation, rues désertées par les piétons et, du coup, peu conviviales, développement de l'autonomie des enfants plus lents...

Ainsi, les raisons d'inciter à réduire l'utilisation de la voiture pour les trajets scolaires, ne manquent pas et les alternatives pour inverser cette logique se développent :

---

**Le plan de déplacements scolaire** Le PDES permet de réaliser un diagnostic de la mobilité des enfants et des parents, puis à proposer des actions adaptées au contexte local. Ces actions favoriseront :

- > des modes de déplacements moins polluants et plus sécurisants que la voiture particulière (marche, vélo, transports collectifs ou encore covoiturage)
- > des aménagements adaptés (trottoirs plus larges, traversées de chaussées sécurisées...).

Les plans de déplacements d'école émanent d'une réflexion globale et transversale menée par la Ville ou l'école, éventuellement avec l'aide d'un bureau d'études. Ils peuvent porter sur un seul ou plusieurs modes de transports et être appliqués à une seule ou l'ensemble des écoles d'une ville.

---

## Carapatte et Caracycle

Ces «autobus» pédestres ou cyclistes est un système de ramassage scolaire organisé et effectué par les parents d'élèves qui se relaient chaque jour de la semaine pour accompagner un groupe d'enfants à l'école. Il fonctionne comme un autobus avec des circuits, des arrêts et des horaires de passage.

Ce mode de déplacement a des vertus pédagogiques : il sensibilise enfants et parents à une prise en compte simple et quotidienne de l'environnement. Pour les enfants, aller à l'école devient plus ludique en retrouvant les camarades sur le chemin de l'école.

Il favorise la convivialité dans le quartier et la sécurité sur le chemin de l'école : moins de circulation donc moins d'encombrements, meilleure visibilité des enfants, mise en place de ralentisseurs... Il encourage également des valeurs de solidarité et d'entre-aide...

Pour organiser un pedibus, on peut contacter les délégations régionales de l'ADEME, ou le site "[Tous à Pied](#)" qui fournissent contacts et informations pratiques sur le sujet.

Pour en savoir plus , le [site international de la mobilité scolaire](#).

---

## Créer une école ?

Si vous avez l'énergie et la volonté vous pouvez vous lancer dans l'aventure de la [création d'une école](#). Vous pourrez ainsi inventer l'école de vos rêves qui en plus des éléments développés plus haut pourra aller jusqu'à prévoir du mobilier, des [produits d'entretien](#) et des [fournitures scolaires écologiques](#) !